



LES ANDRIEN MUSICIENS LIÉGEOIS



Le portrait reproduit en tête de cette étude, signé par un artiste français de renom, Lemoine, et daté de l'an VII de la république française (1798-1799), provient de Huy. Il nous livre les traits d'un musicien originaire de Liège, Arnold-Michel Andrien, souvent dénommé Adrien.

Au dos de l'encadrement, une main pieuse a collé un article dont je parlerai plus loin, qu'avait publié le *Journal de Liège*, au moment du décès de notre personnage. Il était dû à Nicolas Ansiaux, professeur de chirurgie à l'Université de Liège et amateur de musique.

Désireux d'apprendre ce qu'ont écrit au sujet de cet Andrien, les historiens de la musique et les biographes

des Liégeois illustres, j'ai soigneusement consulté leurs œuvres.

Parmi les premiers, il est juste de recourir tout d'abord à l'ouvrage capital de François-J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens* dont plus d'un siècle d'existence n'a pas annulé l'intérêt (1).

A côté d'Arnold-Michel Andrien, prennent place ses deux frères, Ferdinand et Martin-Joseph qui, comme lui, cultivèrent l'art musical.

Résumant les notices que leur a consacrées Fétis, voici comment, d'après lui, s'établirait la biographie de nos trois artistes.

L'aîné des trois frères, Martin-Joseph, surnommé Andrien l'aîné et encore La Neuville, né à Liège, en 1766, étudia la musique à la cathédrale Saint-Lambert, puis, émigré à Paris, continua ses études à l'École de chant des menus plaisirs du roi.

Entré à l'Opéra, le 20 juin 1785, il y brilla jusqu'en 1804, où l'abus qu'il avait fait de sa voix le força à abandonner la scène. Ce fut pour remplir les fonctions de chef du chant.

En mars 1822, Laine, professeur de déclamation lyrique à l'École royale de musique, étant décédé, Andrien fut chargé de sa succession. Quelques mois plus tard, le 19 novembre de cette même année, il mourut à son tour.

(1) Tome I, Bruxelles, Leroux, 1835, colonnes 19 et suivantes. La seconde édition (Paris, 1860-1863 et tirages postérieurs) reproduit presque textuellement le texte de la première auquel ARTHUR POUGIN (*Supplément et complément* [à l'ouvrage de Fétis], Paris, Firmin-Didot, tome I, 1878), apporte de très minimes modifications, faisant naître Martin-Joseph, le 26 mai 1767, ce qui est inexact.

La notice suivante, dans l'ouvrage de Fétis, est consacrée à un frère de Martin-Joseph dont l'auteur ignore le nom. Chanteur et compositeur, il était né à Liège, vers 1767, et mourut à Paris, en 1819. Installé dans cette ville, en 1790, il publia quelques recueils de romances et d'autres pièces. Nommé, en 1794, chef des chœurs au Théâtre Feydau, il n'exerça que peu de temps ces fonctions.

Enfin, au troisième des frères Andrien, Ferdinand, qui s'installa à Paris, comme professeur de chant, au début du XIX^e siècle, on doit aussi quelques morceaux de chant.

Puisqu'il s'agit de personnages marquants nés en notre ville, la consultation de la *Biographie liégeoise* du Comte de Becdelièvre s'impose.

Dans le tome II de cet ouvrage, publié en 1837 (1), je constate avec stupéfaction que l'auteur a cyniquement copié les notices que Fétis avait données deux ans auparavant, se contentant d'en modifier l'un ou l'autre menu détail, et se gardant bien d'indiquer son auteur.

Le résultat de cet examen conduit à une conclusion désastreuse pour la réputation de Becdelièvre; il a pratiqué ce genre d'escroquerie qui s'appelle le plagiat.

Au point de vue moral, il n'existe pas de différence entre celui qui frauduleusement nous dépouille de notre bien, et celui qui s'approprie le fruit de notre labeur intellectuel. Pour le voleur de cette seconde catégorie, le châtiement réside dans la suspicion qu'a créée sa malhonnêteté et qui, s'étendant à son œuvre entière, tue son renom

(1) Liège, Jeunehomme, tome II (1837), pages 680-681.

scientifique, en même temps que sa réputation d'homme d'honneur.

La race de ces forbans n'est malheureusement pas éteinte.

Trente ans après avoir consacré à nos musiciens les notices dont j'ai parlé, Fétis fut amené à faire figurer leur biographie dans la *Biographie nationale... de Belgique*. En principe, ce recueil ne devrait contenir que des études originales. Fétis, membre de la Commission de la Biographie nationale, ayant à parler des Andrien, dans le tome I^{er} de cet ouvrage publié en 1866, recopia purement et simplement ce qu'il avait écrit à leur sujet, en 1835 (1). En l'espace de trente ans, il n'avait donc pas eu l'occasion d'enrichir sur ce point, ses connaissances. Sans doute, ne s'y était-il point employé. Il est plus aisé de tirer deux moutures du même grain que de chercher à s'en procurer du nouveau. Fétis n'en avait pas moins donné un bien fâcheux exemple.

Il faut attendre une vingtaine d'années pour trouver, dans le dictionnaire publié, en 1885, par Édouard Gregoir, sous le titre : *Les artistes musiciens belges au XVIII^e et au XIX^e siècles* (2), une autre étude consacrée à nos concitoyens.

Bien qu'à la suite de Fétis, l'auteur ait considéré Martin-Joseph comme l'aîné des trois frères, ce qui l'amène à embrouiller les éléments de leur biographie, son étude marque un réel progrès sur celle de son prédécesseur.

(1) Bruxelles, Broz, tome I (1866), colonnes 87-89.

(2) Bruxelles, Schott, 1885, pages 5-9.

Ayant appris que l'un des trois Andrien avait été professeur au Conservatoire de Paris, il s'est donné la peine de consulter les archives de cet établissement. Sans doute, a-t-il attribué à Martin-Joseph certains traits de la vie d'Arnold-Michel dont il ne connaît pas les prénoms, et qu'il désigne par l'initiale J.; sans doute aussi son exposé n'est-il pas bien ordonné; il n'empêche qu'il a réuni une documentation à laquelle ceux qui ont écrit après lui, auraient dû, ainsi que l'a fait Auda, recourir.

Aucun d'eux n'a suivi l'exemple que Gregoir avait donné (1), et n'a songé à recourir aux archives du Conservatoire de Paris. Cette omission est d'autant moins pardonnable que, depuis 1900, tous les documents historiques et administratifs de cet établissement ont été publiés, en un volume in-quarto de plus d'un millier de pages, par les soins de Constant Pierre (2).

Cette même année 1900, un auteur allemand, Robert Eitner, commençait la publication qui devait durer quatorze ans, d'un copieux dictionnaire des musiciens et des musicologues (3).

L'auteur, déclarant s'appuyer sur les travaux de Fétis et de Gregoir, et ayant recueilli des renseignements de

(1) Ce reproche atteint Hugo Riemann (traduction Georges Humbert, 1899) qui ne fait guère que copier Fétis.

(2) *Le Conservatoire national de musique et de déclamation*. Paris, Imprimerie nationale, 1900.

(3) *Biographisch-bibliographisches Quellen-Lexikon der Musiker und Musikgelehrten*. Leipzig, tome I, 1900, pages 45-46.

Michel Brenet, distingue Martin-Joseph, l'aîné; J. et Ferdinand.

D'après lui, Martin-Joseph, né à Liège, le 26 mai 1767, et mort le 19 novembre 1824 (?), d'abord chanteur d'opéra, fut, de 1795 à 1799, et de nouveau, en 1823, pour un an, professeur de déclamation lyrique au Conservatoire de Paris. Il composa divers morceaux de chant ainsi qu'un opéra, et laissa une fille qui fut également professeur au Conservatoire de Paris.

Son frère, J., né à Liège, vers 1768, et décédé en 1824, chanteur et directeur des chœurs au Théâtre Feydau, vers 1794, publia, de 1790 à 1802, cinq recueils de romances.

Enfin, le troisième des Andrien, Ferdinand, né en 1770 et mort à Paris, vers 1830, fut, depuis 1795, professeur de chant au Conservatoire de Paris, et directeur des chœurs à l'Opéra, de 1798 à 1800, année où sa négligence le fit révoquer. Il a composé quelques pièces de chant.

Dans l'impossibilité où il se trouvait de distinguer ce qui, parmi les pièces publiées, appartenait à chacun des trois frères, Eitner se borna à leur énumération.

En 1930, Antoine Auda a consacré à nos artistes un important ouvrage : *La musique et les musiciens de l'ancien pays de Liège* (1).

Je me hâte de dire que, très consciencieusement, l'auteur a pris soin de rechercher, dans les registres de l'état civil de Liège, les noms des parents et les dates de naissance

(1) *La musique et les musiciens de l'ancien pays de Liège*. Liège, 1930.

des trois frères, ce qui lui permet, en rectifiant les erreurs qu'avaient commises Fétis, suivi par Becdelièvre, Gregoir et Eitner, de restituer à chacun d'eux sa personnalité.

Auda cite Gregoir et le copiste de Fétis, mais, négligeant les détails que Gregoir fournit sur les compositions musicales d'Arnold-Michel, se borne à souligner que l'artiste fut attaché au Conservatoire de Paris. Ce titre accolé à son nom, figure entre autres sur les *Couplets chantés à la fête du 14 juillet an VIII, à Liège. Paroles du citoyen Henkart, notaire*.

Auda ajoute qu'Arnold-Michel composa un certain nombre de pièces de chant, et renvoie à des documents conservés dans le Fonds Terry.

En ce qui concerne Ferdinand, Auda écrit qu'établi à Paris, il fut nommé, en 1799, chef des chœurs à l'Opéra, mais que sa négligence amena sa révocation en 1801. Il monta sur la scène où une voix remarquable le mit à même d'obtenir grand succès.

Auda prend soin de faire observer que Becdelièvre a eu tort d'accoler au nom de Martin-Joseph l'épithète de « l'aîné ». Pour le surplus, il reprend la notice que Fétis a consacrée à l'artiste, y ajoutant que Grétry le favorisa de ses leçons de chant, et souligne que contrairement à ce qu'en avait écrit Fétis, Martin-Joseph n'aurait pas, d'après Gregoir, abandonné la scène en 1804.

Enfin, Auda note que dès la création du Conservatoire de Paris, Gossec y aurait fait entrer notre musicien en 1795, comme professeur de déclamation lyrique.

L'auteur n'a malheureusement pas songé à consulter la

publication de Constant Pierre qui lui aurait fourni de précieuses indications.

L'ouvrage le plus récent contenant des renseignements sur nos artistes — il date de 1947 — est loin de marquer un progrès sur les travaux antérieurs ⁽¹⁾.

L'auteur, R. Vannes, place malencontreusement en tête des trois frères, Martin-Joseph, le fait naître le 6 novembre 1776, et continue : « choral de la cathédrale, vint ensuite à Paris et fut admis à l'École royale de chant. Le 20 juin 1785, il entra à l'Opéra ». Je me permets d'ajouter : « donnant un rare exemple de précocité » puisque l'artiste n'aurait pas eu alors neuf ans. Si l'on invoque à l'excuse de l'auteur dont son préfacier loue l'exactitude, une faute d'impression, je ferai remarquer que le jour et le mois qu'il indique pour la naissance de notre personnage, sont également erronés.

Pour le surplus, Vannes amalgame les données que lui fournissent Fétis et Eitner, et emprunte à ce dernier la liste des œuvres de nos compositeurs.

Il se borne à substituer à l'Opéra d'Amsterdam indiqué par le même auteur, comme lieu de représentation d'un opéra de Martin-Joseph, le 3 décembre 1829, l'Opéra d'Anvers. Peut-être a-t-il raison, mais peut-être aussi est-ce encore une erreur de plume. Dans le premier cas, l'auteur aurait bien fait de signaler sa correction. Reproche plus grave : Vannes ne tient pas compte des rectifications

⁽¹⁾ *Dictionnaire des musiciens (compositeurs)*. Bruxelles, Larcier, 1947, pages 14-15.

qu'Auda a apportées au classement chronologique des trois frères, et ne mentionne comme sources que les ouvrages de Fétis et d'Eitner.

On se trouve donc obligé de constater qu'il n'a pas su utiliser les renseignements que ses prédécesseurs mettaient à sa disposition.

Ayant exposé ce qu'ont exprimé mes devanciers dont certains, comme on l'a vu, ne méritent même point d'être cités, je vais essayer, mettant en œuvre leurs indications et les complétant par l'utilisation de l'article nécrologique que j'ai mentionné et des autres données que j'ai pu recueillir, de reconstituer la carrière de nos personnages. Je ne manquerai d'ailleurs pas de souligner au passage, les lacunes de mon exposé, et d'indiquer les recherches que l'on pourrait tenter pour les combler. C'est, comme on le verra, à Paris qu'elles devraient être menées.

* * *

Le 25 août 1748, des fiancés, tous deux domiciliés dans la paroisse Saint-Adalbert à Liège, se présentaient devant leur curé pour en recevoir la bénédiction nuptiale.

Martin-Joseph Andrien, auquel deux actes officiels donnent le prénom d'André, avait été baptisé dans l'église Notre-Dame-aux-Fonts, en même temps que sa sœur jumelle.

Leurs parents, Jacques Andrien et Ada ou Ida Receveur, étaient domiciliés dans la paroisse Saint-Thomas.

La fiancée, Marie-Thérèse Cantillon, fille de Ferdinand

Cantillon et de Marie-Joseph Defossé, de la paroisse Saint-Nicolas-au-Trez, avait été tenue sur les fonts baptismaux de Saint-Adalbert.

L'union des nouveaux conjoints fut féconde. Le curé de Saint-Adalbert baptisa leurs trois fils et leurs deux filles : Marie-Joseph, le 31 août 1750 ; Arnold-Michel, le 25 janvier 1756 ; Jacques-François-Ferdinand, le 22 mai 1760 ; Marie-Agnès, le 12 septembre 1762, et enfin Martin-Joseph dont les biographes ont fait l'aîné des trois frères, le 2 décembre 1766.

Pour les parents les débuts du mariage durent être difficiles.

La capitation de 1762 nous les montre, lui, exerçant le métier de tailleur, vivant, avec leurs quatre enfants, dont Marie-Agnès, âgée de six semaines, en une unique chambre du rez-de-chaussée, dans la première maison de Bergerue, l'une de ces artères où, il y a quelque cinquante ans, les visiteurs des pauvres trouvaient souvent dans une des chambres d'un immeuble vétuste, une famille entière, si pas deux.

Il serait grandement intéressant de rechercher comment, dans ce milieu plus que modeste, naquit le talent musical des trois frères. Peut-être procédait-il d'un de ces atavismes dont les bénéficiaires eux-mêmes ne soupçonnent pas l'origine.

Peut-être ces enfants firent-ils partie de l'une des chapelles musicales si nombreuses, sous l'ancien régime, dans cette ville qui comptait, outre la cathédrale, sept collégiales. Sans doute leur jolie voix et leur tempérament

artistique attirèrent-ils l'attention, et leur valurent-ils d'obtenir les leçons qui les développèrent. En ce qui concerne Martin-Joseph, Fétis nous en donne l'assurance.

Dans l'aristocratie et dans la bourgeoisie, comme parmi les ecclésiastiques, se rencontraient de nombreux mélomanes. L'un d'eux vraisemblablement se sera fait le mécène d'Arnold-Michel, l'aîné des jeunes gens, et l'aura-t-il engagé, et sans doute aidé, à se rendre à Paris où, depuis 1768, l'étoile de Grétry ne faisait que gagner en éclat.

Muni, je gage, d'une recommandation, le jeune Andrien fut bien accueilli par le maître et bénéficia de son enseignement et de ses conseils.

Introduit parmi les fervents de l'art musical, trois mois après son arrivée à Paris, il fit ses débuts en public. Admis dans le Cercle des amateurs de la rue de Cléry, Arnold-Michel trouva aisément les occasions de se faire apprécier. Dès lors, son succès était assuré.

Mais si flatteurs que puissent être les applaudissements qui saluent le talent, ils ne suffisent point à sustenter l'artiste. Il lui faut le couvert et le gîte assurés. Ce qu'Arnold-Michel n'aurait vraisemblablement pas pu obtenir de ses parents, il le trouva dans l'hôtel du Comte d'Albaret où vivaient, aux frais de ce grand seigneur, d'autres artistes distingués. Andrien y demeura douze ans et ce fut, j'imagine, la tourmente révolutionnaire qui, détruisant ce foyer, l'en arracha.

Dans l'entretemps, Arnold-Michel avait connu l'honneur de donner des leçons de clavecin à Marie-Antoinette. Mêlé à cette société frivole qui préparait allègrement sa ruine,

Arnold-Michel était trop de son temps pour ne pas se laisser entraîner par les idées nouvelles.

Sans doute fit-il partie de cette société patriotique à laquelle Grétry fut mêlé, et où se retrouvaient les Chestret, Fabry, Donceel, Lesoinne, Berlaymont, Moffarts, Rossius, à côté des Bassenge, des Reynier et des Henkart, fossoyeurs de l'indépendance de leur patrie.

S'il en est qui pâtirent des bouleversements causés par la révolution, Andrien fut assez habile pour en tirer profit.

Pour se distinguer de ses frères qu'il avait appelés à Paris, Arnold-Michel prit l'habitude d'ajouter à son nom le qualificatif « l'aîné ».

L'artiste ne manqua pas de fournir des preuves de son civisme. C'est ainsi qu'il composa la musique de l'*Hymne à la liberté* ⁽¹⁾, à l'occasion de la retraite des Prussiens en 1792 ; celle de l'*Hymne à la victoire* célébrant l'évacuation du territoire français par les armées ennemies, en Vendémiaire an III (septembre-octobre 1794), et encore un *Hymne aux martyrs de la liberté* ⁽²⁾, sans oublier une *Invocation à l'Être suprême* ⁽³⁾.

Ce zèle méritait une récompense. Andrien la trouva dans sa nomination, en 1794, au poste de chef des chœurs du Théâtre Feydau.

Un meilleur avenir l'attendait. L'année suivante, Andrien recevait sa nomination de professeur au Conservatoire de

⁽¹⁾ Cette œuvre est mentionnée par Hugo Riemann qui l'attribue à Martin-Joseph.

⁽²⁾ Il fut publié, écrit Fétis, dans le *Répertoire des fêtes nationales*.

⁽³⁾ Publié dans *Recueil de chansons et de romances civiques*. Paris, 1796.

Paris où de 1795 à 1800, il fut chargé de l'enseignement du chant aux élèves masculins ⁽¹⁾.

Il paraît, comme professeur de première classe, dans une liste dressée en l'an VIII (1799-1800). L'année précédente, il avait apposé sa signature sous un *Recueil de pièces à opposer à divers libelles dirigés contre le Conservatoire*. Enfin, le 23 mars 1802, cette signature figure encore sous une pétition pour adresser un hommage à Sarrette, directeur de cet établissement.

La tempête s'apaisait, et sur les ruines qu'elle avait accumulées, la société se reconstituait. Muscadins et incroyables s'essayaient, nouveaux riches, aux révérences qui bientôt allaient courber les anciens conventionnels devant le maître tout puissant.

Le siècle touchait à son déclin lorsqu'en l'an VII (22 septembre 1798-1799), Lemoine dessina à l'estompe les traits d'Arnold-Michel.

Le modèle se trouvait alors dans sa quarante-troisième année. Les yeux ont conservé quelque trace de cette inquiétude qui, pendant les années d'angoisse, dut plus d'une fois, étreindre ceux que secouait la tourmente, et qui, se croyant purs, devaient cependant redouter d'être englobés, Dieu sait comment, dans quelque sinistre épuration.

La mise du personnage est élégante, et sur sa cravate est brodé un A, initiale tout à la fois de son premier prénom et de son patronyme.

⁽¹⁾ Sur les détails de sa carrière, je renvoie à CONSTANT PIERRE, *Opus citatum*.

Au point de vue de la présentation, ce portrait accuse une différence marquée avec celui que traça un miniaturiste. Monsieur le notaire Henri Delloye, arrière-petit-neveu par alliance de notre musicien, propriétaire de ce portrait, a eu l'amabilité de m'en procurer une photographie.

La comparaison de ces deux effigies permet aisément de les classer dans leur ordre chronologique, et d'attribuer à la miniature l'antériorité. Elle nous montre un Andrien au visage moins rempli, à la tenue moins soignée, comme il convenait en un temps où la négligence dans la toilette constituait une utile précaution. Les rayures du gilet font encore songer à celles de la carmagnole.

Bien que Lemoine soit surtout connu comme miniaturiste, les différences qui se marquent, entre son dessin et la miniature, dans la construction du visage, me paraissent devoir écarter une identité de main.

L'Andrien du portrait de l'an VII qui avait traversé sans encombre les plus mauvais moments et pouvait envisager un avenir paisible, ne se doutait sans doute point de ce que cet avenir lui réservait. En fructidor an X (août-septembre 1802) paraissait une liste des professeurs du Conservatoire qui étaient réformés, aimable euphémisme de révoqués. Le nom d'Arnold-Michel y figurait. Une mesure d'économie avait amené une forte réduction du corps professoral.

Aucun élément ne permet de décider combien de temps Arnold-Michel demeura encore à Paris, mais le moment vint où l'attrait du sol natal triompha en lui des charmes de la grande ville.



I - ARNOLD MICHEL ANDRIEN

Miniature sur ivoire

appartenant à Monsieur Henri Delloye

D'ailleurs, de temps à autre, semble-t-il, Arnold-Michel venait revoir les siens. Sa présence à un banquet organisé, à Coronmeuse, chez Gosuin père, le 20 floréal an VIII (10 mai 1800), nous en fournit la preuve (1).

Lorsqu'il se décida à regagner définitivement Liège, un quart de siècle s'était écoulé depuis qu'il avait quitté les bords de la Meuse. Ignorant la date de son départ, il ne m'est pas possible de fixer, vingt-cinq ans plus tard, le moment de son retour.

Si l'on admet qu'il avait une vingtaine d'années lorsqu'il s'embarqua pour tenter fortune à Paris, c'est-à-dire aux environs de 1776, les vingt-cinq ans de son séjour nous amèneraient précisément vers le moment où il fut révoqué. Il semble donc bien que l'on puisse situer peu de temps après la fin de sa carrière professorale, le moment de sa rentrée à Liège.

Il n'y devait plus retrouver son père. Celui-ci avait terminé sa modeste existence dans la paroisse même où elle s'était déroulée. J'ignore où il mourut. Tout au moins ai-je pu constater que les recenseurs de 1791 n'avaient plus trouvé les époux Andrien dans la maison de Bergerue où leur avaient rendu visite leurs prédécesseurs, une trentaine d'années plus tôt. Ils occupaient un « quartier » chez Marie Sohay, veuve de L. Humblet, maître ardoisier, où ils voisinaient avec un peintre du nom de Charles Montigni.

(1) Voyez MAURICE PIRON, *A propos de Jacques-Joseph Velez, chantre liégeois de l'Empire* (Annuaire de la Commission communale de l'Histoire de l'ancien pays de Liège, tome III [1947], page 77).

La maison voisine était occupée par Nicolas Comhaire, joaillier.

Peu soucieux de pratiquer le culte de l'Être suprême qu'avait célébré son fils, Martin-Joseph Andrien était demeuré fidèle à la foi de ses ancêtres. C'est muni de tous les sacrements que dans sa septantième année, il avait rendu l'âme, le 14 avril 1796. Le lendemain, son corps était déposé dans le cimetière paroissial de Saint-Adalbert dont il ne reste plus que le souvenir.

Sa femme, son aînée d'environ un an et demi, lui survécut dix-huit ans. Elle mourut le 27 avril 1814.

Rien ne nous renseigne sur l'existence que mena à Liège, Arnold-Michel. Sans aucun doute continua-t-il à cultiver son art et à se livrer à la composition, comme aux temps lointains déjà, où il mettait en musique, à mesure où ils sortaient de la plume de son ami Reynier, les couplets que celui-ci rédigeait.

Sans doute aussi retrouvait-il dans les salons de Liège l'accueil que lui avaient autrefois réservé ceux de Paris. Son physique aimable et un talent facile ne pouvaient manquer de plaire et de lui valoir des succès. De plus, comme on va le voir, il fréquentait la loge maçonnique.

Le vingtième jour du sixième mois de l'an 5809, soit le 20 août 1809, les frères députés et visiteurs de la loge de Liège au titre de la Parfaite Intelligence se rendaient à Huy pour prendre part à l'installation de la loge des Amis de la Parfaite Intelligence.

Dans leurs bagages, les frères liégeois emportaient le texte imprimé d'un « Cantique » qu'ils devaient chanter

au cours de la cérémonie. Les paroles avaient été composées par le frère J.-J. Velez qui se faisait volontiers le barde de ces sortes de réunions (1).

Sans porter atteinte à ses convictions philosophiques, il me sera permis d'estimer que le talent de Velez devait remporter un succès triomphal dans la composition des billets de caramels ou des vers destinés à s'enrouler autour des mirlitons.

On en jugera par le couplet qui termine le cantique :

Avec nous habitez sans cesse
Douce illusion de nos cœurs.
Ce beau jour qui nous intéresse
Nous présage mille douceurs.
De cette bénigne influence
Déjà nous sentons le prix
Quand la Parfaite Intelligence
A su plaire à ses bons amis.

La plus douce illusion que pouvait connaître ce brave homme devait être, sans aucun doute, de se croire poète.

Je ne me serais point arrêté à étaler ses platitudes si le frère Andrien l'aîné ne les avait mises en musique. J'espère pour sa mémoire que la mélodie valait mieux que les paroles. Ce souhait n'a certes rien d'exagéré.

Donc Arnold-Michel, de retour à Liège, s'était fait inscrire à la loge. Je me demande si ce ne fut pas l'installation de la loge de Huy qui amena un nouveau changement dans l'existence d'Andrien, à moins qu'en suite d'une

(1) Sur Velez, voyez MAURICE PIRON, *Opus citatum* et HENRI HEUSE, *Chanson de Wallonie à la gloire de Napoléon. Ibidem*, pages 763-766.

rencontre antérieure dans les salons liégeois, qu'il fréquentait, l'artiste n'eût eu une raison particulière de se rendre à la cérémonie hutoise.

Toujours est-il que le 19 mai 1813, à trois heures de l'après-midi, Arnold-Michel Andrien, rentier, domicilié à Liège, âgé de cinquante-sept ans, se présentait devant l'officier de l'état civil de Huy, et déclarait prendre pour épouse Henriette-Françoise-Joseph Bastin, sans profession, née à Huy, le 10 septembre 1778, âgée de trente-quatre ans, fille de Henry-Joseph Bastin, ancien bourgmestre de Huy, et de Marie-Élisabeth Delloye.

Ses oncles Nicolas-Antoine Delloye, maire de la ville, et Lambert-Joseph Francotte, avoué licencié, figuraient parmi les témoins. Six jours auparavant, le 13 mai, la mère du marié avait, par devant deux notaires liégeois, donné son consentement à cette union.

En quittant l'hôtel de ville, les conjoints se rendirent en l'église Notre-Dame où leur union fut bénie.

La lune de miel brillait sans doute encore dans tout son éclat quand, le 3 mars 1814, moins de dix mois après son mariage, une très courte maladie emportait Arnold-Michel, administré des derniers sacrements.

Le défunt, domicilié à Huy, est qualifié, dans son acte de décès, de négociant, et l'on se demande à quel commerce aurait bien pu s'être consacré cet artiste qui, de sa vie entière, n'avait débité que des notes de musique.

Le lendemain, après les obsèques célébrés à Notre-Dame, Arnold-Michel était porté à sa dernière demeure.

Je n'épiloguerai pas sur la cause de son décès, la fièvre

maligne mentionnée par son nécrologiste, pouvant n'avoir été qu'une manifestation d'un état morbide. Peut-être, au vu de son portrait, un médecin habitué à ce genre de diagnostic, pourrait-il déceler dans ses traits, les stigmates révélateurs de l'affection qui devait l'emporter. Peut-être encore quelque indiscret se bornerait-il à évoquer le proverbe qui prétend qu'à jeune femme il faut jeune mari.

Comme on le pense, sa veuve se montra inconsolable, mais, rien ne durant, en ce monde, un jour vint où ses larmes se tarirent.

Sept ans après le début de son veuvage, Henriette Bastin gravissait à nouveau les marches du perron de l'hôtel de ville de Huy, et épousait en seconds noces, Jean-Gérard Lebeau, major pensionné, né à Huy, le 24 avril 1790, et veuf de Marie-Joséphine Parfondry. C'était le frère de ce Joseph Lebeau qui devait jouer un rôle de premier plan dans les débuts de l'indépendance belge.

L'ancien major devenu commandant de gendarmerie habita Gand, puis revint à Huy pour y commander la garnison du fort.

Sa femme mourut, dans sa ville natale, le 10 avril 1856. Elle n'avait point eu d'enfant.

* * *

Dès qu'Arnold-Michel avait jugé le moment favorable, il avait successivement appelé auprès de lui ses deux frères.

Des trois Andrien, Jacques-François-Ferdinand, le puîné, habituellement désigné sous son dernier prénom, est celui au sujet duquel les renseignements sont le plus laconiques.

Fétis se borne à écrire qu'il enseigna le chant à Paris, et qu'il composa quelques pièces.

Utilisant des renseignements que lui avait fournis Michel Brenet, Eitner déclare que Ferdinand, qu'il fait naître dix ans trop tard, fut nommé professeur de chant au Conservatoire de Paris, en 1795, et dirigea les chœurs de l'Opéra de 1798 à 1800. La négligence à s'acquitter de ses fonctions aurait amené sa révocation.

Comme on le verra, Eitner, mêlant, comme l'avaient d'ailleurs fait ses prédécesseurs, et comme le feront encore les biographes des trois frères qui écriront après lui, des détails de la vie de chacun d'eux, attribue à Ferdinand des traits de l'existence d'Arnold-Michel et de Martin-Joseph.

Tout le mal provient, semble-t-il, de ce que Fétis, par suite d'une méprise dont je dirai l'origine, a pris Martin-Joseph, le dernier des trois frères, pour l'aîné.

Comme je l'ai souligné, c'est au sujet de Ferdinand que nos auteurs sont le moins bien documentés. Tous ignorent qu'il fut, lui aussi, attaché au Conservatoire de Paris.

Il paya son tribut à la république en faisant partie, en 1793, de la musique de la garde nationale. En octobre de cette année, il figurait sur l'état nominatif de ce corps, comme musicien de seconde classe (1).

Son civisme trouva sa récompense : ce fut la musique de la garde nationale qui, en exécution d'un décret du 3 août 1795 (16 thermidor an III), donna naissance au Conser-

(1) C. PIERRE, *Opus citatum*, page 85.

vatoire de Paris (1). Ferdinand entra donc dans le personnel du nouvel établissement, comme professeur de troisième classe, et fut chargé de l'enseignement du solfège aux hommes. Il n'y demeure malheureusement pas longtemps. Atteint par une réduction du nombre des membres du corps professoral, il fut, lui aussi, réformé le 18 mars 1800 (27 ventôse an VIII) (2).

Faut-il admettre qu'il était entré à l'Opéra, comme chef des chœurs, mais qu'il fut renvoyé, en l'an IX, pour cause d'inexactitude dans son service? Cette assertion repose également sur une confusion (3).

En réalité, il semble bien que notre musicien parut sur la scène de l'Opéra, soit dans les chœurs, soit en tenant un rôle.

Si l'Adrien qui fit partie de la troupe de l'Opéra d'Anvers en 1823 (4), doit être identifié avec l'un de nos Andrien, il ne pourrait s'agir que de Ferdinand : à cette date, ses deux frères étaient décédés. Ferdinand aurait eu alors soixante-trois ans. Quoiqu'il en soit, un critique écrivait qu'« Adrien a une voix magnifique, forte et sonore. C'est un des plus beaux instruments qu'il soit possible d'entendre ».

Au dire de Gregoir, Ferdinand mourut à Paris, vers 1830. Ici encore, une plus grande précision serait désirable.

(1) *Ibidem*, page 126.

(2) *Ibidem*, page 436.

(3) Elle paraît être le fait de Gregoir qui attribue cette affirmation à Fétis dans les articles de qui je la cherche vainement. Je la trouve reprise par Eitner et à sa suite par Auda et Vannes.

(4) GREGOIR, *Opus citatum*, page 10.

Il semble que, comme Fétis l'assure, l'artiste aurait donné des leçons de chant. On lui doit également des pièces détachées.

* * *

Après avoir passé, en qualité de choral, par la cathédrale Saint-Lambert, Martin-Joseph alla rejoindre ses aînés à Paris.

Admis, à l'âge de dix-huit ans, à l'École royale de chant qui préleva au Conservatoire, il ne tarda pas à susciter les rapports les plus élogieux de François-Joseph Gossec, le directeur de cet établissement.

La nature avait comblé ce débutant : « Belle voix, beau physique, bon musicien, joignant à tout cela une bonne conduite, un caractère doux et docile, et beaucoup d'honnêteté. Avec toutes ces qualités, il doit aller loin », écrivait Gossec ⁽¹⁾.

Sans doute, quand il avait franchi le seuil de l'École, Martin-Joseph n'était-il point sans défauts : « Il grasseyait ; il était matériel et chantait comme une vache » ⁽²⁾.

Mais un an d'enseignement avait suffi à le corriger. Aussi ses maîtres proclamaient-ils que ses progrès « tenaient du prodige » ⁽³⁾.

⁽¹⁾ Rapport du 15 septembre 1786 (C. PIERRE, *Opus citatum*, page 23).

⁽²⁾ Rapport du 8 novembre 1786 (*Ibidem*, page 28).

⁽³⁾ « Au sieur Dessauls succédera bientôt [à l'Opéra] le sieur Adrien, âgé de dix-neuf ans, de qui les progrès, depuis un an qu'il est à l'École, tiennent du prodige » (Rapport de Gossec du 8 novembre 1786) (PIERRE, *Opus citatum*, page 27).

« Les progrès du sieur Adrien depuis un an qu'il est à l'École, ne sont-ils pas prodigieux ? » (*Ibidem*, page 28).

Déjà Martin-Joseph avait paru sur la scène. Il avait tenu le rôle du grand-prêtre dans l'opéra de Salieri, *Les Horaces*, exécuté à Fontainebleau, et Gossec assurait que, comme son professeur Dauvergne, tout l'Opéra était satisfait du nouvel acteur ⁽¹⁾.

Gossec dut même craindre qu'on ne voulût lui faire brûler les étapes et le lancer trop vite à l'Opéra. « Gardez-vous bien, Monsieur, d'y consentir », écrivait Gossec. « Plus le sieur Adrien est fait pour aller loin, et plus il faut ménager ses débuts. Dans ce mois-ci, comme dans quelques mois plus tard, il ne montrerait qu'un aperçu de talent, et dans un an, il peut faire un début brillant, attendu que tous nos soins vont redoubler à son égard » ⁽²⁾.

L'événement confirma les prévisions de Gossec. En octobre 1787, il pouvait écrire au sujet des élèves qui avaient paru sur la scène de l'Opéra, et parmi lesquels se trouvait Adrien : « leur succès est le garant de leurs progrès » ⁽³⁾.

Initiée sous d'aussi heureux auspices, la carrière de Martin-Joseph se poursuivit brillante. Les dons qu'il avait reçus de la nature, favorisaient ses succès. Deux ans après sa disparition, un critique louait en lui « une stature élevée,

⁽¹⁾ Rapport du 15 septembre 1786 (*Ibidem*, page 23).

⁽²⁾ Rapport du 8 novembre 1786 (*Ibidem*, page 26). Les termes de ce rapport contredisent, semble-t-il, l'assertion de Fétis d'après laquelle « le 20 juin 1785 », Adrien « entra à l'Opéra, aux appointements de quinze cents francs et trente francs de gratification pour chaque représentation où il chanterait » (*Biographie nationale*, tome I, colonne 87).

⁽³⁾ Rapport d'octobre 1787 (PIERRE, *Opus citatum*, page 87).

une tête superbe et un caractère de voix qui avait plus d'expression que d'éclat » (1).

Faut-il accepter l'assertion de Fétis écrivant qu'Andrien « se distingua, comme acteur, par la chaleur et l'intelligence de la scène », mais que « sa voix était dure, ingrate » et que « sa déclamation exagérée en faisait ressortir les défauts » ? Il ajoute que ses excès vocaux eurent raison de la robustesse de sa constitution et que, jeune encore, il se trouva obligé de descendre, en 1804, de la scène où le surnom de La Neuville le distinguait à coup sûr de ses frères (2).

Sans en donner les raisons, Gregoir conteste l'opinion de Fétis. Tous deux se trouvent d'accord pour déclarer que Martin-Joseph fut alors chargé, comme chef de chant de la formation des débutants, mais tandis que Fétis voit dans cette situation une honorable retraite, Gregoir semble plutôt nous le présenter comme un cumul avec la profession d'acteur, ce qui paraît assez peu probable. Tenons-nous en au sentiment de Fétis. Pour le surplus, celui-ci nous montre Andrien transmettant « aux autres acteurs les procédés d'émission forcée de la voix qui avaient abrégé sa carrière » (3). J'ai ouï dire que ces pratiques fâcheuses n'auraient point disparu de l'enseignement du chant.

Le grand maître en cet art était Étienne Lainez qui, appartenant au personnel de l'Opéra, professait au Conservatoire, la déclamation lyrique.

(1) *Journal des Débats*, 3 février 1824, mentionné par GREGOIR, *Opus citatum*, page 7.

(2) FÉTIS, *Opus citatum*, colonnes 87-88.

(3) *Ibidem*, colonne 88.

J'imagine que Martin-Joseph devait se trouver en fréquents rapports avec lui et qu'il le prenait sans doute comme modèle. En tout cas, lorsque Lainez dut abandonner ses fonctions, en mars 1822, Andrien recueillit sa succession (1).

Je me demande si ce n'est pas dans les relations existant entre Lainez, souvent ainsi appelé Lainé, et Martin-Joseph, qu'il faut chercher la cause de la singulière méprise que j'ai relevée. Accolant au prénom du plus jeune des trois frères Andrien, le qualificatif : l'aîné, elle causa, comme on l'a vu, les pires confusions dans leurs biographies.

Martin-Joseph ne bénéficia pas longtemps de sa situation de professeur du Conservatoire. L'année même de sa nomination, le 19 novembre 1822, il mourut.

Gregoir lui attribue la composition d'une œuvre : *Élodie ou la Vierge du monastère* dont la première représentation au Théâtre de l'Ambigu-comique, à Paris, eut lieu le 10 janvier 1822.

Fétis nous présente Martin-Joseph comme un amateur passionné consacrant ses loisirs à copier les œuvres des maîtres belges, français et italiens du XVII^e et du XVIII^e siècle, dont il enrichissait sa bibliothèque (2).

L'artiste eut, à tout le moins, deux filles à qui il communiqua son goût pour l'art musical, et qui toutes deux furent aussi attachées au Conservatoire de Paris.

(1) Lainez mourut le 1^{er} septembre 1822 (PIERRE, *Opus citatum*, pages 436 et 448).

(2) FÉTIS, *Opus citatum*, colonne 88.

Au prénom d'Atala que commandait pour l'aînée, le succès du roman de Chateaubriand, s'ajoutèrent ceux, de Thérèse et d'Annette.

Née à Paris, le 2 juillet 1814, elle conquiert le second prix de solfège en 1828 ; le premier prix de piano, en 1830 ; le premier prix de harpe et d'accompagnement en 1832.

En mai 1829, l'artiste avait été nommée répétiteur de solfège pour femmes, et le 1^{er} novembre 1831, accompagnateur. Elle abandonna ces fonctions le 2 février 1837.

Atala avait épousé P.-F. Wartel. Elle mourut à Paris, le 6 novembre 1865, ayant publié des *Leçons écrites sur les sonates de Beethoven*.

L'autre fille de Martin-Joseph, Rosine-Charlotte, vit le jour à Paris, le 14 juillet 1817.

Quoique de trois ans plus jeune, elle débuta au Conservatoire, la même année que sa sœur, et obtint, en même temps qu'elle, le second prix de solfège ; puis elle conquiert le premier prix en 1829 ; le premier prix de piano en 1831, et la même année, un accessit d'harmonie et d'accompagnement. Dès l'année précédente, elle avait été nommée professeur adjoint de solfège pour les femmes. Le 6 janvier 1838, elle donnait sa démission.

Rosine, qui était devenue Madame Delsarte, décéda à Paris, le 7 ou le 9 janvier 1891 (1).

* * *

(1) Les indications relatives à l'existence des deux sœurs que j'ai utilisées, sont empruntées à l'ouvrage de Constant Pierre.

Mon excellent ami Clément Charlier, musicologue averti, m'a communiqué

Dresser le catalogue complet des productions des trois frères en donnant à chacun d'eux ce qui lui revient, constituerait une tâche assez malaisée.

De même que des recherches dans les archives de l'Opéra et dans celles de l'état civil de Paris permettraient peut-être de pousser plus avant nos connaissances au sujet de Ferdinand et de Martin-Joseph, des investigations poursuivies à la Bibliothèque nationale à Paris et dans celle de notre Conservatoire, aboutiraient, j'imagine, à établir d'une manière à tout le moins satisfaisante, la bibliographie de nos trois musiciens.

Depuis plus de cinquante ans, j'entends parler des richesses du fonds Terry déposé à la bibliothèque du Conservatoire de Liège, mais c'est toujours pour entendre déplorer qu'elles soient inaccessibles. On y trouve, sous le numéro 1262, un certain nombre de pièces dues à Arnold-Michel.

C'est sous le bénéfice de ces remarques, et me réservant d'y apporter éventuellement les corrections nécessaires, que j'ai établi la liste des œuvres des frères Andrien.

la note suivante : Le mari de Rosine Andrien était vraisemblablement le chanteur François-Alexandre-Nicolas Chéri, né à Solesme (Nord), le 19 décembre 1811, mort à Paris, le 19 juillet 1871, dont Rosine avait pu faire la connaissance pendant ses études au Conservatoire de Paris où Delsarte fut aussi élève, du 1^{er} juillet 1826 à 1831 (?). Professeur de chant et organisateur de concerts historiques, Delsarte reste surtout connu par une anthologie : *Les archives du chant* qui présente le mérite, rare pour l'époque, de donner la reproduction fidèle des éditions originales (Voyez ANGÉLIQUE ARNAULD, *Delsart, ses cours et sa méthode* [Paris, 1859], ainsi que FÉTIS, *Opus citatum*, 2^e édition, tome I, pages 462-463, et POUGIN, *Opus citatum*, tome I, pages 255-256).

En fait, je crois que, dans leurs productions, la plus grosse part revient à Arnold-Michel. Il faut, en tout cas, lui attribuer les pièces sur lesquelles le qualificatif : « l'aîné » suit son patronyme.

N'ayant pas vu les originaux, j'ai mentionné, à la suite de chaque titre, le nom de l'auteur qui l'a cité. Il resterait à formuler une appréciation sur la valeur des compositions de nos trois musiciens, mais bien qu'ayant reçu, moi aussi, des leçons de Grétry (ce n'était d'ailleurs point André-Ernest-Modeste, mais un de ses arrière-petits-neveux), je me trouve forcé de confesser mon absolue incompétence en la matière, et de laisser ce soin à l'un de nos musicologues.

Qu'il me suffise, m'étant efforcé, en historien, de les faire mieux connaître, d'avoir rendu hommage à des artistes qui portèrent à l'étranger le renom de notre cité.

JOSEPH BRASSINNE.

BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DES ANDRIEN

N'ayant pu examiner la plupart des pièces que j'ai mentionnées, j'ai dû m'en rapporter aux auteurs qui les ont citées, souvent d'une façon approximative. C'est ainsi que certains d'entre eux ont, semble-t-il, signalé le même morceau sous des titres différents.

Le lecteur voudra donc bien considérer cette liste comme sujette à être rectifiée et complétée. Tout au moins offrira-t-elle pour des recherches ultérieures, une base plus solide que celle que mes devanciers avaient constituée.

ŒUVRES D'ARNOLD-MICHEL ANDRIEN

Hymne à la liberté [composé pour célébrer la retraite des Prussiens (1792)].

Il est vraisemblable que cet Hymne est le même que Fétis mentionne sous le titre : *Hymne aux martyrs de la liberté*, publié dans le *Répertoire des fêtes nationales*. Il s'agit probablement de la pièce : *Aux martyrs de la liberté. Musique du citoyen Adrien l'aîné*. Paris, Imbault, cité par Eitner, d'après l'exemplaire conservé à la Bibliothèque nationale de Paris (numéro 4130). Fétis et Auda l'attribuent erronément à Martin-Joseph Andrien.

Invocation à l'Être suprême.

Paroles du citoyen Delaporte. Dédié à la section du Faubourg Montmartre. Paris, Imbault (après 1793). Cité par Eitner d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale à Paris (Vm. 7-7054); d'après Fétis, il est reproduit dans *Recueil de chansons et de romances civiques*. Paris, 1796.

Hymne à la victoire [à l'occasion de l'évacuation du territoire de la république par les armées ennemies. (Vendémiaire an III — septembre-octobre 1794).] [Cité par Fétis qui l'attribue à Martin-Joseph Andrien.]

L'évacuation du territoire de la république. Chanson de guerre. Paroles de Lacombe [Paris]. Magasin de musique [1794]. [Gregoir, suivi par le catalogue de la Bibliothèque du British Museum, attribue erronément cette pièce à Martin-Joseph Andrien.]

La Complainte de Montjardain, avec harpe ou piano. Paris, Institut national de musique, 1795. [Mentionné par GREGOIR, *Supplément*.]

Couplets chantés à la fête du 17 juillet an VIII, à Liège. Paroles du citoyen Henkart, notaire. [Liège, gravé par la citoyenne Andrez.] [Cité par Auda.]

Chant de guerre. [Pour l'anniversaire de la fondation de la république. Fête du 23 septembre 1800.] Paroles de Velez. Voir Gazette, 5 Vendémiaire an IX. [Mentionné par MAURICE PIRON.]

Stances [à l'occasion de la victoire d'Austerlitz]. Paroles de Velez. Liège, Mademoiselle J. Andrez. Voir Gazette de Liège, 10 Nivôse an XIV (31 décembre 1805).

[Chant d'allégresse sur les victoires de Bonaparte.] Paroles de Madame Montanclos. Chantée le 11 mai 1800. [Mentionné par MAURICE PIRON.]

Chant d'allégresse sur les victoires de Bonaparte, empereur des Français et roi d'Italie [1805]. Paroles de Madame Montanclos et de Velez. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

Hymne à la paix. [Prose et « stances »]. Parole de Velez. Voir Gazette, 20 janvier et 17 mars 1806. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

Chant maçonnique à la mémoire de J.-Ch.-F. de Goer d'Haltine (25 février 1806). Paroles de Velez. Voir Honneurs funèbres... à la mém. du T.: V.: F.: de Goer d'Haltine [Liège]. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

Couplets pour la convalescence de la Comtesse d'Argenteau d'Ochain]. Paroles de Velez. Voir Gazette de Liège du 3 août 1808. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

COUPLETS. Paroles de Velez. Voir H.-G. BAILLY, Procès-verbal de la célébration de la fête anniversaire du couronnement de S. M. l'Empereur Napoléon et de la bataille d'Austerlitz. Liège, Desoer, 1809, page 8. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

Cantique maçonnique [pour l'inauguration de la loge de Huy (20 avril 1809)]. Paroles de Velez.

Couplets sur la naissance du roi de Rome. Paroles de Velez. Voir Gazette de Liège du 19 avril 1811. [Mentionné par HENRI HEUSE et MAURICE PIRON.]

Couplets au T.: R.: F.: commandant Loison, général au service de S. M. l'Empereur des Français, à l'occasion du banquet donné en son honneur par les F.: de la L.: de la Parfaite Intelligence O.: de Liège, 28 octobre 1811. Paroles de Velez.

La déclaration. Paris, P. Porro. [Mentionné par AUDA.]

A demain les affaires. Dans Journal de guitare ou lyre. Paris, Leduc. [Mentionné par GREGOIR qui l'attribue erronément à Martin-Joseph Andrien.]

Six romances avec accompagnement pour clavecin. Paroles de Regnier [Reynier]. Paris, Cochet. Mentionné par FÉTIS.

Deuxième recueil d'airs avec accompagnement de clavecin. Paroles de Florian. Paris, Cochet. [Mentionné par FÉTIS.]

Troisième recueil d'airs avec accompagnement de clavecin. Paroles de Florian. Paris, Cochet. [Mentionné par FÉTIS.]

Quatrième recueil d'airs avec accompagnement de clavecin. Paris, Leduc, 1799. [Mentionné par FÉTIS.]

Cinquième recueil d'airs avec accompagnement de clavecin. Paris, Leduc, 1802. [Mentionné par FÉTIS.]

Troisième recueil de romances. Avec accompagnement de piano-forte. Paris. [Mentionné par EITNER, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, numéro 4130.]

Cinquième recueil de romances. Avec accompagnement de piano-forte. [Mentionné par EITNER, d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.]

Six romances de M. Segur et autres. Avec accompagnement de piano-forte, VIII^e recueil. Paris, Momigny. [Mentionné par GREGOIR (Supplément).]

On peut se demander si nos auteurs n'ont pas confondu airs et romances, ou si les pièces indiquées d'abord comme composées pour clavecin, n'ont pas été plus tard présentées, par l'éditeur, pour piano, au moyen d'un simple changement de titre.

Romance du Cid. [Mentionné par N. ANSIAUX.]

La bonne fille. Parole de Reynier. [Mentionné par N. ANSIAUX.]

Complainte de Monjourdain. [Mentionné par N. ANSIAUX.]

ŒUVRES DE MARTIN-JOSEPH ANDRIEN

Chant funèbre sur la mort du duc de Berry. Dédié aux Français. Paroles de Desaugiers. Paris, Martinet, 1820. [Mentionné par GREGOIR.]

Élodie ou la Vierge du Monastère. Paroles de Victor Ducange. Drame donné au Théâtre de l'Ambigu-comique, le 10 janvier 1822. [Mentionné par POUGIN.]

Le fou ou la révélation. Opéra donné le 3 décembre 1829 (à Amsterdam, d'après Eitner ; à Anvers, d'après Vannes).

Le pont de la veuve. Paroles de Florian. Paris, Imbault. [Mentionné par GREGOIR.]

Un peu plus tard. Mélodie. [Mentionné par GREGOIR.]

ŒUVRES D'UN DES ANDRIEN

Il ne m'est pas possible de déterminer auquel des trois frères sont dues les pièces suivantes dont Clément Charlier possède un exemplaire manuscrit.

Le corbillard. Paroles d'Armand Gouffé.

Firmin et son chien.

Ce que je désire.

L'oiseau de passage. Paroles de Segur.

Romance sur le bonheur. Paroles de Madame Genlis.

Le troubadour.

* * *

Cette étude était imprimée lorsque mon excellent confrère Pierre Laloux m'a communiqué le curieux document qu'on va lire.

Il appartient à Madame Edmond Dresse de Lébiolle faisant partie, comme Monsieur le notaire Henry Delloye, propriétaire de la miniature représentant Arnold-Michel Andrien, de la famille maternelle de l'épouse de notre musicien.

Je sais grand gré à Madame Edmond Dresse de Lébiolle d'avoir eu l'amabilité de me permettre de reproduire ce texte.

J.-J. Velez dont, on s'en souvient, Arnold-Michel Andrien mettait en musique les compositions poétiques, se devait de rendre hommage à son ami disparu. Il y mit le temps. Cette nécrologie à retardement composée à Huy, où sans doute l'auteur était allé rendre visite à la veuve de son ami, est datée du 31 août 1815, plus d'un an et demi après sa disparition. Encore fallut-il à Velez deux collaborateurs.

Au bas, se lit un monogramme, agrémenté d'un de ces paraphes compliqués chers aux notaires d'autrefois, composé des lettres : D. W. L., de celui qui a transcrit le texte, et encore la mention : « Revu et corrigé par F. B. », initiales que suivent cinq points.

Le texte lui-même est transcrit en caractères minuscules dont l'encre pâlie rend plus malaisée encore la lecture. J'en dois la copie à l'obligeante persévérance de mes confrères Pierre Laloux et Maurice Yans.

Il nous offre un exemple caractéristique du style empha-

tique du temps, aux phrases toutes farcies de qualificatifs et d'images poétiques.

Malheureusement, si l'auteur se laisse emporter par son lyrisme, il ne nous fournit guère de renseignements précis.

Tout au moins nous confirme-t-il ceux que j'avais recueillis ailleurs. Il y ajoute toutefois certains traits intéressants : l'influence d'Andrien sur le développement du goût musical à Liège, et aussi que notre compositeur rendait hommage aux autres arts : il s'était constitué une collection de peintures, de dessins et de gravures, auxquels s'ajoutaient des objets de valeur, dont il serait intéressant de connaître le sort.

J. B.

NÉCROLOGIE

NOTICE SUR MONSIEUR ARNOLD ANDRIEN, DE LIÈGE

La mort moissonne chaque jour les guerriers dans les champs de Bellone, la patrie les regrette, l'humanité gémit, et la raison, en murmurant, se courbe sous le poids impérieux de ce fléau dévastateur ; mais qu'au sein de la société paisible et des plus douces affections de la vie, l'homme qui en fait le charme par ses talens aimables, l'homme qui les surnage par l'empire de l'exemple et l'attrait de l'émulation, disparaisse tout à coup du cercle qui l'environne, alors la nature, l'amitié profondément émues accusent l'injustice du sort, le sentiment réclame la victime et s'élance inconsolable vers l'ombre fugitive échappée à son domaine ; tel à l'âge de 58 ans, promettant et méritant une carrière plus longue, emporté par une fièvre maligne, Liège a vu périr : Arnold Andrien aîné, citoyen estimable, musicien fécond, chancre délicieux.

Né avec ce germe heureux qui produit les poètes, les peintres, et tous les favoris des arts, du cœur et de l'imagination, il en développa de bonne heure le goût prononcé soutenu par un organe précieux et sonore qu'il a conservé jusqu'au terme fatal où il cessa d'exister ; à peine assis sur les premiers bancs de l'instruction : fauvette intéressante des bosquets d'Apollon, il sentit le besoin d'honorer son maître par ses hommages printanniers. Il chanta, il parla son langage lorsque d'autres à peine ne font que le bégayer ; une aptitude innée devançoit en lui les progrès de l'étude ; il moduloit, il créoit des chants à l'âge où les élèves ne font que répéter la leçon, et déjà il embellissoit par ses accords les essais poétiques de ses jeunes amis qu'il électrisoit comme par enchantement ; ces étincelles de l'enfance sont encore maintenant dignes de lui, elles marquent la mesure, la nuance, du sentiment, le développement du génie qui s'élève et franchit les obstacles ; ses maîtres étaient fièrs de leur ébauche, on se faisoit partout un plaisir de l'entendre, on prodiguoit les applaudissemens, on eut peut-être, j'ose le dire, gaté, ralenti sa course, si de lui même il n'eut senti le danger de cette innocente séduction. Mais la patrie des Grétry, des Gresnick, l'avoit vu naître, leurs noms l'enflammoient, il voulut s'approcher de ces modèles qui faisoient les délices de Paris ; il partit, c'est là qu'il se forma dans la carrière, qu'il trouva des protecteurs nouveaux, qu'il obtint des succès promptement mérités. Sa décence, sa modestie, sa conduite, servoient de cadre à son rare talent ; bon frère, fils reconnoissant, obligeant ami, il y servit sa famille et ses compatriotes ; il y fut recherché par les vrais amateurs, par des âmes sensibles avides de l'instruction de leurs enfants. Il y traita son art avec éloge et mérita le titre de professeur du Conservatoire de musique. La révolution qui fermentoit rompit la barrière, elle éclata. Cette effervescence épidémique ne convenoit (*sic*) nullement à son caractère naturellement doux et modéré. Il évita le piège du torrent, et s'il resta fidèle à la Muse, ce ne fut point pour chanter les idoles du jour, mais pour en consoler les victimes ; parmi ses ouvrages de circonstance on distingue les plaintes de Monjourdain, le Divorce par M^r Pipelet, le Bélisaire, le Firmin, etc. Il fit couler les larmes de la pitié, il réchauffa l'humanité glacée ; c'est l'amphytrion des mœurs

qui amollit la pierre ; c'est Orphée dont la voix désarme sans efforts les satellites de Pluton. Au milieu de cette lutte des passions, dans ce champ ouvert à l'intrigue, à l'ambition, il resta constamment attaché à ses principes de philanthropie ; il ne caressa pas lachement la fortune aveugle et mensongère des partis. Froissé dans ses propres intérêts, mais content du reste des fruits d'une prudente économie, il songea à se donner une retraite ; il vint la chercher dans ses foyers, et la préférence fut pour sa ville natale, où il répandit avec désintéressement le goût épuré du chant dont il connoissoit à fond la prosodie, la finesse et toutes les ressources ; l'influence de ses talens ne pouvoit manquer son effet dans une capitale féconde en amateurs distingués ; la société d'Emulation s'honore de sa conquête ; elle dut à ses soins généreux la renommée de ses brillants concerts, et chaque fête publique emprunta de ses productions son éclat et ses succès ; sa facile complaisance se faisoit surtout remarquer dans le cercle de la société intime ; que de fois sa voix harmonieuse et flexible ne dissipa-t-elle pas au sein de l'amitié ravie, les nuages étrangers d'une politique inquiète ? Des airs choisis et presque tous de sa composition inspiroient tour à tour la tendresse, la gaieté, la douce mélancolie ; qui ne se rappelle avec attendrissement ses romances uniques du Cid, la Déclaration, le Bonsoir, et tant d'autres qu'il fit, qu'il chanta et qui survivront encore longtemps à leur aimable auteur ; la musique n'avoit pas pour lui des attraits exclusifs ; il aimoit, il recherchoit les artistes ses contemporains ; il honoroit la mémoire des autres en s'entourant de leurs ouvrages ; tant il est vrai que les arts sont frères, qu'ils sont amis ! Une douce sympathie (*sic*) les unit, leurs penchans sont communs, ils s'enrichissent de leurs trésors mutuels comme d'un patrimoine qui appartient à la famille. Andrien possédoit une collection précieuse de gravures, de dessins, de peintures et d'autres objets intéressants, acquis avec choix et connoissance ; c'est au milieu de ces trophées enviés par le luxe, de ces chefs d'œuvres muets pour l'ignorance, qu'il se plaisoit à méditer à élever sa pensée. C'est alors qu'il jouissoit du charme heureux de son indépendance. Il ne manquoit à ses désirs modestes qu'une amie digne de son cœur ; l'himen la lui fit trouver dans celle qu'il lui offrit comme la récompense due à celui qui

sut aimer la vertu et respecter ses autels. C'est à Liège que peu de tems avant le coup qui le frappa, il unit sa destinée à celle d'une épouse vertueuse et sensible dont il ne fit le bonheur que pendant quelques mois de l'union la plus assortie ; il expira dans ses bras... Il ne vit hélas que l'aurore d'un beau matin. Ses yeux se fermèrent pour jamais à l'éclat du jour qui devoit longtemps l'éclairer ; c'est à cette veuve justement inconsolable qu'il laisse des regrets amers qui ne sont que foiblement disputés par ceux que l'amitié se plait à faire entendre sur la tombe où il repose en paix.

Huy, le 31 août 1815.

Ecrit par
D. W. L. Comd.

J. J. Velez
composé

Revu et corrigé par F. B..... 4 septembre 1816.





II - ARNOLD MICHEL ANDRIEN

Portrait à l'estompe par Lemoine

appartenant à l'auteur